

arnouville

magazine

DÉCEMBRE 2021 // n° 84 // www.arnouville95.fr



ÉDUCATION

Les Atsem au service de la réussite éducative des tout-petits

page 10



SÉCURITÉ

Vidéoprotection : la ville renforce son dispositif

page 16



SPORT À L'ÉCOLE

Retour en pleine forme pour les brevets sportifs

page 19





sommaire



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images.



10

ACTUALITÉS

- Les Atsem au service de la réussite éducative des tout-petits.
- Pourquoi le prix de l'eau va-t-il baisser en 2022 ?
- Espace Charles Aznavour : une réhabilitation conséquente.



14

DOSSIER

Un budget 2022
volontariste et rigoureux.



16

VIE PUBLIQUE

- Vidéoprotection : la ville renforce son dispositif.
- Retour sur les rencontres de quartier.
- Le Sigidurs en questions... et en réponses.
- Retour en pleine forme pour les brevets sportifs.



20

NE MANQUEZ PAS...

Palette d'artistes s'expose en ville.



18

TEMPS LIBRE

- Le plein de stages et d'expositions à l'Espace Fontaine.
- Spectacles jeune public : tout un programme.
- Une nuit de la lecture, pour le plaisir des mots et des images.



22

PORTRAIT

Rencontre avec le Père Noël.



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouillois,

Il y a un an, je m'étais adressé à vous dans les colonnes de cet éditorial en formant le vœu que 2021 soit placée sous le signe d'un retour à une vie normale, débarrassée de la menace de la Covid.

Douze mois plus tard, la menace est toujours présente, mais notre vie sociale, associative, sportive et culturelle a repris. C'est avec un réel soulagement et un grand plaisir que nous avons assisté à la réouverture de la médiathèque, à la reprise des rencontres sportives dans les clubs locaux, au lancement de la nouvelle saison culturelle...

Grâce à l'implication des agents et élus municipaux, le bilan de cette année 2021 s'avère très positif ; quatre grands projets structurants, qui renforceront la qualité des services publics dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'accompagnement des familles et de la sécurité, ont été lancés :

- l'ouverture réussie de notre nouvelle salle l'Essentielle, inaugurée le

mercredi 17 novembre dernier dont les retours des premiers utilisateurs sont excellents ainsi que **la poursuite des travaux de rénovation et de modernisation de l'Espace Charles Aznavour**, avec une livraison prévue pour le mois de septembre 2022,

- **le lancement des études pour la future rénovation et l'extension de l'école Jean Monnet,**
- **de nouvelles avancées autour du projet de restructuration du quartier de la gare** avec le lancement prochain d'un premier programme de création de logements et d'une médiathèque à l'emplacement des numéros 24 à 34 rue Jean Jaurès,
- **la création du nouveau poste de Police municipale** et le renforcement de notre réseau de vidéoprotection dès l'année prochaine.

La mise en œuvre de ces projets va au-delà des missions quotidiennes confiées à l'ensemble des services de la ville.

Elle constitue autant de défis à relever, pour nos agents et élus municipaux qui

accomplissent un travail sérieux, dans l'intérêt de tous les Arnouillois, sur la base de finances solides.

Le budget 2022 vient ainsi d'être voté sans augmentation des impôts communaux, grâce à une gestion prudente de notre dette et de nos dépenses courantes de fonctionnement. Je ne ferai pas de triomphalisme : il s'agit, tout simplement, de respecter les engagements que nous avons pris il y a près de deux ans à l'occasion des élections municipales.

À quelques jours des fêtes de fin d'année et de la célébration traditionnelle de Noël, je vous adresse un message fraternel et bienveillant. C'est en effet le temps, pour toutes les familles, de se retrouver autour des enfants et de partager avec nos aînés.

Le message de Noël est un message profondément humaniste qui s'adresse à tous. **Vivons-le avec joie, dans un esprit de tolérance et de générosité.**



Grâce à l'implication des agents et élus municipaux, le bilan de cette année 2021 s'avère très positif : quatre grands projets structurants, qui renforceront la qualité des services publics, ont été lancés.



INAUGURATION SALLE L'ESSENTIELLE
Mercredi 17 novembre 2021

Retrouvez la vidéo de l'événement sur Facebook et YouTube :



SCANNEZ LE QR CODE

LES IMAGES DU MOIS

Inauguration de la salle l'Essentielle

Le nouvel espace de vie locale et associative, l'Essentielle, créé au sein de l'Espace Charles Aznavour, a été officiellement inauguré le 17 novembre dernier par Monsieur le Maire, Pascal Doll, en présence de Denis Dobo-Schoenenberg, sous-préfet de Sarcelles, de François Pupponi, député de la circonscription, de Sarah Moine, conseillère départementale et de Michel Aumas, maire honoraire d'Arnouville. Mise en service au début de l'été dernier, cette salle d'une capacité de 500 places assises accueille, depuis, l'ensemble des manifestations associatives, municipales et culturelles d'Arnouville. En septembre prochain, à l'achèvement du programme de modernisation de l'Espace Charles Aznavour, l'utilisation de l'Essentielle sera dédiée aux événements publics tels que des réunions, expositions, salons ou forums, banquets et événements associatifs, en disposant de moyens autonomes (sanitaires, cuisines, bar, scène...).

Lors de son discours d'inauguration, Monsieur le Maire est revenu sur le sens de la dénomination de cette salle : « La pandémie et ses conséquences nous ont rappelé que le lien social était essentiel et qu'il était primordial de se rencontrer, de partager, autour d'événements culturels et associatifs. C'est pourquoi nous avons décidé de baptiser cet équipement l'Essentielle ».

François Pupponi a quant à lui salué « un choix d'excellence dans la modernisation de l'Espace Charles Aznavour », et le sous-préfet a conclu en soulignant « l'utilité à la fois sociale et culturelle de cet investissement qui a bénéficié du soutien de l'État dans le cadre du plan de relance ».

RECENSEMENT 2022 : COMBIEN SOMMES-NOUS À ARNOUVILLE ?

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022, sur le territoire communal.

LES AGENTS RECENSEURS À VOTRE RENCONTRE

Trois agents municipaux, Michaël Ove, Élisabeth Pujanek et Isabelle Marreiros iront à la rencontre des habitants d'environ 40 % de logements de la commune, déterminés par l'INSEE. Ils seront munis d'une carte d'accréditation officielle comportant leur photo. Leur mission : vous guider dans cette démarche réalisable de manière classique via un formulaire papier, ou par voie dématérialisée, par internet. Les données recueillies seront strictement confidentielles et anonymes. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. « *La saisie des réponses par internet est beaucoup plus simple et plus rapide, c'est bien sûr la méthode que nos agents recenseurs conseilleront lors de leur visite. Ils indiqueront de manière très précise la marche à suivre et délivreront des identifiants pour l'accès au site* », indique Jérôme Bertin, adjoint au maire délégué à l'administration générale et aux relations citoyennes.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune de France. Il permet également de recueillir des données statistiques sur les âges et les catégories socio-professionnelles de la population, le nombre et la typologie des logements, le nombre d'emplois locaux et les secteurs d'activité des différents acteurs économiques. Parmi les données majeures issues du recensement : le nombre d'habitants de la commune qui permet notamment de déterminer la participation de l'État au budget des villes ainsi que le nombre d'élus siégeant au Conseil municipal. Le chiffre officiel, en vigueur depuis janvier 2021, est de 14329 habitants à Arnouville. ■



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

Après les fêtes, il sera temps de dire au revoir à votre sapin de Noël. Réalisez un geste écocitoyen en le présentant lors de la collecte des déchets verts du mois de janvier ou en le déposant aux points de collecte dont la liste est disponible sur le site www.sigidurs.fr. Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés. Ils seront broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment d'azote, qui permet d'enrichir la terre sur laquelle il est épandu.

À noter : seuls les sapins naturels de moins de deux mètres de haut, dépouillés de toute décoration, sans pied ni emballage seront collectés. Si vous avez opté pour un sapin de grande taille, vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie. ■

PORTAGE DES REPAS : DU NOUVEAU !

Le portage des repas est un service mis en place par la municipalité. Il permet de livrer à domicile des repas aux personnes âgées mais également dépendantes, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés passagères. À compter de janvier 2022, des évolutions seront opérées. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a en effet signé un nouveau contrat avec la société Elior, qui assure la fourniture et la livraison des repas en liaison froide. Plusieurs possibilités s'offriront aux bénéficiaires dès le 1^{er} janvier prochain :

- des livraisons au choix, du lundi au dimanche,
- des repas pour le midi uniquement ou pour la journée complète (déjeuner et dîner),
- deux menus au choix pour le déjeuner.

Des besoins spécifiques pourront être formulés, sur présentation d'un certificat médical (repas mixés, sans sel...). Concernant les tarifs, ils sont calculés d'après un barème de ressources fixé annuellement par le Conseil d'administration du CCAS. À compter du 1^{er} janvier 2022, chaque bénéficiaire devra s'acquitter d'une participation financière journalière comprise entre 4,35 € et 7,79 € pour la demi-journée et 5,49 € et 9,83 € pour la journée complète.

Pour tout renseignement complémentaire et / ou inscription, appelez 01 34 45 97 02. ■

PERMIS DE LOUER : UN PREMIER BILAN

Le permis de louer est obligatoire, depuis 2020, pour mettre un logement en location sur la totalité du territoire d'Arnouville. Ce dispositif à l'initiative de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) vise à lutter contre l'habitat insalubre : il offre de meilleures garanties aux locataires et un cadre sécurisant pour les propriétaires.

56 dossiers ont ainsi été traités en 2020, dont plus de la moitié a émané d'agences immobilières agissant en tant que mandataires de propriétaires. Bilan : seulement un refus et près de 30 % d'accords conditionnés à la réalisation de travaux de remise en état.

Sur l'année 2021, les 90 dossiers prévus par la CARPF ont été atteints. Fin septembre, les dossiers provenant de professionnels de l'immobilier restaient largement majoritaires et 40 % des demandes ont entraîné une obligation de travaux, portant le plus souvent sur les systèmes de ventilation et la mise en sécurité des réseaux électriques. « *Ce dispositif fait la preuve de son efficacité en sanctionnant lourdement les propriétaires qui tenteraient de contourner cette obligation. La première amende peut aller jusqu'à 5000 € et une procédure pénale peut aboutir à 300 000 € d'amende* », tient à rappeler Monsieur le Maire, Pascal Doll. ■



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES MUNICIPAUX

En raison des fêtes de fin d'année, les services de l'hôtel de ville fermeront exceptionnellement leurs portes au public à midi, les vendredis 24 et 31 décembre prochains. Les crèches et accueils de loisirs fermeront quant à eux à 14h. ■

30 SEPTEMBRE

TRANSPORT & LOGISTIQUE : ÇA RECRUTE !

Ce premier forum, organisé par la Mission locale Val-d'Oise Est, en partenariat avec Pôle emploi et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, a rassemblé une dizaine d'entreprises et d'organismes de formation à l'Espace Charles Aznavour. Plus d'une centaine de visiteurs, parmi lesquels de nombreux jeunes en recherche d'emploi, ont participé à cette journée d'information.



DU 4 AU 7 OCTOBRE

SEMAINE DÉDIÉE AUX RETRAITÉS

On ne change pas les formules qui gagnent. Les retraités arnavillois ont retrouvé avec plaisir l'événement national qui leur est dédié : la Semaine bleue. Ils ont par exemple participé à un atelier cuisine et à un loto organisé par l'équipe du CCAS. Deux nouveautés, à l'affiche de cette édition, ont remporté un vif succès : un atelier d'initiation à la poterie et une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière animée par des retraités de la Police nationale. « *Un excellent moment de rencontres et d'activités qui a permis d'en finir avec de longues périodes d'isolement* », ont témoigné les participants des différents ateliers.





13 OCTOBRE

UNE RENCONTRE ENTRE COLLÉGIENS ET POLICIERS

Le Raid prox aventure, qui a pour vocation de sensibiliser la jeunesse aux missions de la Police nationale, a de nouveau fait étape à Arnouville, au gymnase Cossec. Différents ateliers ludiques, sportifs et citoyens ont été proposés aux collégiens arnouillois, de même que des séances d'initiation aux gestes d'interpellation et au secourisme. Les jeunes étaient accueillis par les policiers volontaires de l'association nationale "Raid aventure organisation", impliquée depuis vingt-cinq ans dans cette démarche de rapprochement police - population, qui constitue un enjeu majeur de société.

Retrouvez la vidéo de l'événement sur Facebook et YouTube :



SCANNEZ LE QR CODE

14 OCTOBRE

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Musiciens de haut vol, mimes, acrobates, magiciens : les Virtuoses ont révélé tous leurs talents à l'occasion de la soirée d'ouverture de la saison culturelle 2021-2022. Les deux artistes ont donné le « la » d'une programmation accessible à tous, qui offre une large place à l'humour et à la découverte.



Découvrez la programmation et réservez vos places :



SCANNEZ LE QR CODE

21 OCTOBRE

EN MARCHÉ CONTRE LE CANCER DU SEIN



Une vingtaine de femmes s'est retrouvée sur la piste d'athlétisme du complexe sportif Léo Lagrange dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein, Octobre Rose, à l'initiative de l'Espace de vie sociale Trait d'Union. Monsieur le Maire, Pascal Doll, Tony Fidan, adjoint délégué aux sports et Claude Fernandez-Veliz, adjointe déléguée aux affaires sociales, se sont joints au groupe pour relayer le message de sensibilisation au dépistage, qui garantit les meilleures chances de guérison.



26 OCTOBRE

VACANCES CRÉATIVES ET SPORTIVES

Escalade, préparation de la fête des Elfes d'automne, animations sportives : des vacances animées ont été proposées aux jeunes et familles arnouillois, à l'initiative de l'équipe de l'Espace de vie sociale Trait d'Union et des médiateurs.





11 NOVEMBRE

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a de nouveau rassemblé un large public autour du monument aux morts du cimetière, sous un généreux soleil d'automne. Les élèves des écoles Jean Jaurès et Victor Hugo étaient présents pour le devoir de mémoire, aux côtés d'élus locaux, de porte-drapeaux, de représentants d'associations patriotiques, de pompiers, de la Police nationale et municipale.



11 NOVEMBRE

TROC ET PUCES ENFANTS

C'est l'un des grands rendez-vous du mois de novembre. Le Troc et Puces enfants a fait son retour à l'Espace Charles Aznavour, pour le plus grand bonheur du public. Un événement arrivé à point nommé, à quelques semaines de Noël. Cette année encore, les enfants ont pu vendre ou échanger leurs jeux, jouets et matériel de puériculture inutilisés. Comme lors de chaque édition, cette manifestation a permis de faire un geste en faveur des plus démunis, les participants devant offrir un livre et un jouet en bon état en guise de droit d'inscription. La collecte a ensuite été remise à la Croix-Rouge et à l'association "Escale Sainte Monique".



20 NOVEMBRE

L'HEURE DU CONTE

Créé en collaboration avec l'artiste Frédérique Le Lous Delpech et la conteuse Flora Delalande, le conte « Des oiseaux dans le cœur » a proposé aux enfants et à leurs parents une mise en scène originale et graphique. Des livres accompagnaient la voix, page après page, pour un moment plein de poésie.



26 NOVEMBRE

REMERCIEMENTS AUX DIRIGEANTS SPORTIFS

Dix-huit associations, plus de 1700 adhérents, des milliers d'heures offertes bénévolement aux Arnouillois pour partager la passion du sport : c'est ce que l'équipe municipale a souhaité mettre à l'honneur, en conviant les dirigeants des clubs à une soirée de remerciements, préparée par l'équipe du service des sports. Le Maire, Pascal Doll et Tony Fidan, adjoint délégué aux sports, ont souligné le « rôle social et éducatif majeur accompli par les dirigeants et éducateurs sportifs auprès de toutes les générations et particulièrement des plus jeunes ».



28 NOVEMBRE

RIRE ET MUSIQUE AVEC LOLA DUBINI

De l'humour, de la chanson, et une bonne dose d'autodérision. Connue pour son parcours dans l'émission « La France a un incroyable talent » et ses vidéos Youtube, Lola Dubini a présenté son spectacle « C'est pas que de la musique » à la salle l'Essentielle, devant un public conquis.

3 ET 4 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON : MERCI À TOUS

Cette année encore, notre commune a été au rendez-vous du Téléthon avec une programmation toujours aussi riche. Avec 13 inscrits, la soirée "Graines de talents", portée par des agents communaux bénévoles et préparée par l'équipe du service culturel, a une fois encore fait le bonheur du public. Bravo au groupe de danseurs Fam's, vainqueur en catégorie 6-17 ans et à la chanteuse Polaris qui a recueilli les faveurs du jury en catégorie adultes. **Également toujours au programme, une boutique éphémère à l'hôtel de ville, la grande tombola et le loto du Club Sourire ont permis au total de collecter plus de 9000 euros auprès des Arnouillois, des entreprises et commerces partenaires. Un grand merci !**





École Anna Fabre



École Claude Demange



École Victor Hugo



École Charles Perrault

Dix-neuf Asem interviennent auprès des équipes enseignantes dans les quatre écoles maternelles de la ville. Employées de la commune, l'organisation de leur mission est coordonnée par les directeurs d'établissement, en fonction des besoins spécifiques de chaque école.

19 Atsem au service de la réussite éducative des tout-petits

Leurs visages sont familiers aux écoliers et aux parents d'élèves des quatre écoles maternelles de la ville. Pourtant, peu connaissent le rôle primordial dans l'épanouissement des jeunes enfants qu'exercent les dix-neuf agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) d'Arnouville. Découverte...

Atsem. Derrière cet acronyme bien connu des familles se cachent plusieurs spécificités parfois ignorées. Ces agents territoriaux sont à la fois une particularité exclusive aux écoles maternelles, et le plus souvent l'apanage des femmes, qui occupent quasi l'intégralité des postes (100 % à Arnouville). Sur le papier, les Atsem ont pour mission d'assister le personnel éducatif des écoles maternelles. Dans les faits, leurs fonctions sont particulièrement diverses et ne se limitent ni aux frontières des salles d'enseignement, ni aux horaires de classe.

DES JOURNÉES AU RYTHME DES ENFANTS

Première mission : l'accueil des enfants le matin, dès l'ouverture des portes des établissements scolaires. Des écoliers

aux côtés desquels ces agents restent ensuite tout au long de la journée, pour les accompagner dans différentes tâches du quotidien : s'habiller ou se changer, se rendre aux toilettes, se laver les mains... Ce sont également elles qui veillent sur les petits lors de la pause méridienne, en partenariat avec les surveillants de cantine. Entre les activités éducatives, elles désinfectent également le matériel et nettoient les salles de classe. Outre des mains dévouées, ces employées sont des oreilles attentives à l'écoute des enfants, dont elles sont très proches au quotidien.

DES MISSIONS POLYVALENTES

Pour venir à bout de ce travail, les journées sont forcément longues. À cela, s'ajoute l'obligation de travailler à hauteur d'enfant une grande partie du temps.

En concertation avec les équipes, la municipalité a fait l'acquisition de tabourets roulants, permettant d'améliorer les conditions de travail des agents. Dans la même optique, les établissements disposent désormais d'un nouveau matériel destiné au ménage. Les seaux d'eau et serpillières ont été remplacés par un procédé utilisant des lingettes pré-imprégnées d'un produit de nettoyage spécialement dosé, à utiliser avec un balai spécifique et un seau roulant. Ces améliorations visent à réduire le plus possible les gestes les plus contraignants et leur permettent de gagner du temps pour se consacrer pleinement à la mission à laquelle elles sont le plus attachées : accompagner les enfants dans leurs premières années d'écoliers.

TÉMOIGNAGES

CLAUDE, ATSEM À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

« Je suis Atsem depuis 33 ans au sein de l'école Charles Perrault. Ce qui m'a attirée dans ce métier, c'est d'être au contact des enfants, notamment à travers les travaux manuels. Je travaille avec 3 classes, ce qui est plus qu'au début de ma carrière. Le plus difficile reste la cantine, car nous devons gérer un flux d'enfants qui tend à augmenter ».

SALJMA, ATSEM À L'ÉCOLE ANNA FABRE

« Je suis Atsem depuis 15 ans à Arnouville, dont sept ans à l'école Anna Fabre. J'ai choisi ce métier parce que je voulais travailler auprès des enfants. Les aspects les plus difficiles de ce métier sont le ménage, la cantine, le bruit et le nombre d'enfants : j'interviens auprès d'une classe de petits, mais nous pouvons avoir jusqu'à trois sections. Il y a de plus en plus d'élèves, dont certains sont en situation de handicap ».

IRENE, ATSEM À L'ÉCOLE VICTOR HUGO

« Je suis Atsem depuis 11 ans dans cette école ; je m'y sens chez moi. J'aime le contact avec les enfants et l'équipe enseignante. Ce métier est exigeant en raison du nombre d'heures et de temps de pause contraint. Il faut en effet assurer le service du midi avec beaucoup d'élèves. Nous sommes également confrontées à la présence d'enfants pas encore propres à leur entrée en école maternelle ».



Le mot de



JOËL DELCAMBRE, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES

« Le rôle des Atsem est essentiel au bon fonctionnement des écoles maternelles de la commune. Ces agents veillent à la réussite éducative de nos enfants, ce qui est notre priorité. Elles participent pleinement à l'épanouissement de nos plus jeunes écoliers. Elles assurent leur encadrement et accompagnent les enseignants dans leur mission. C'est un métier exigeant qui nécessite beaucoup de polyvalence. Nous en avons pleinement conscience et veillons à maintenir des conditions de travail satisfaisantes dans nos écoles. Ce qui est certain, c'est que les Atsem d'Arnouville sont animées par le sens du service public et par la passion de leur métier, tout comme les auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent les enfants porteurs d'un handicap. »

Pourquoi le prix de l'eau va-t-il baisser en 2022 ?

A compter du 1^{er} janvier prochain, la société Suez assurera la distribution de l'eau potable à Arnouville, dans le cadre d'un marché signé par le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Tremblay en France Claye-Souilly (SMAEP TC). Ce syndicat, la commune d'Arnouville l'a rejoint en 2021 afin de satisfaire trois objectifs : préserver la ressource en eau, garantir une qualité du service et proposer le meilleur coût aux usagers.



POURQUOI UN CHANGEMENT DE DISTRIBUTEUR ?

Depuis le début de l'année 2021, la compétence eau potable à Arnouville est exercée par le SMAEP TC. Ce dernier a lancé récemment un appel d'offres auprès de plusieurs entreprises spécialisées dans la gestion de l'eau potable, compte tenu de la fin du contrat de Veolia au 31/12/2021. La société Suez a été retenue à l'issue des négociations, grâce à une offre technique et financière compétitive. A compter du 1^{er} janvier 2022, ce sera donc la société Suez qui assurera la totalité du service et deviendra l'interlocutrice des usagers pour toutes les questions se rapportant à l'eau potable.

CE CHANGEMENT DE DISTRIBUTEUR VA-T-IL ENTRAÎNER UNE ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ?

Oui, et dans le bon sens. Du fait de ce regroupement et de volumes consommés bien plus importants, la commune bénéficiera d'un tarif de distribution plus avantageux, qui contribuera à faire baisser une des parts de la facture d'eau d'environ 23 centimes par mètre cube. Une petite économie toujours bonne à prendre. Autre changement attendu : la mise en place de la télérelève des compteurs d'eau. Ce dispositif permettra d'effectuer automatiquement une relève quotidienne des compteurs d'eau, sans intervention d'un technicien, au moyen d'un réseau de transmission connecté aux compteurs individuels. Le déploiement de la télérelève s'effectuera à Arnouville d'avril à décembre 2022, sans aucun frais pour les abonnés. Parmi les avantages apportés : des factures basées sur la consommation d'eau réelle et des alertes rapides en cas de

consommation anormale liée à une fuite importante par exemple. Les abonnés pourront, en outre, disposer d'un compte personnel en ligne, qui leur permettra de consulter leurs consommations en temps réel ainsi que l'historique des factures au format électronique.

LES ABONNÉS AURONT-ILS DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR ?

Aucune. La transition entre Veolia et Suez s'effectuera de manière totalement sécurisée. Les listes d'abonnés seront transmises par Veolia au nouveau délégataire. Seule l'adhésion au paiement mensuel nécessitera une démarche directe de la part des abonnés auprès de Suez. Cette démarche leur permettra d'être prélevés tous les mois et ainsi d'étaler le paiement de leurs factures. Ils pourront contacter les services de Suez dès le 15 janvier pour la mettre en place.

> En cas de difficultés ou de questions, un conseiller de Suez est à disposition des abonnés au 09 77 40 84 08. Il pourra, le cas échéant, les recevoir en mairie, sur rendez-vous, dès le mois de janvier.

BON À SAVOIR

L'ensemble des administrés concernés par le changement de délégataire recevra un courrier courant décembre 2021. La dernière facture d'eau émise par Veolia sera envoyée au début du mois de janvier 2022 pour les consommations jusqu'au 31 décembre 2021. Les suivantes seront émises par Suez en avril puis en octobre 2022.

POINT DE VUE...

PASCAL DOLL, MAIRE D'ARNOUVILLE

« Nous sommes longtemps restés à l'écart des grands syndicats intercommunaux qui assurent ce service à une plus grande échelle, mais l'exercice a ses limites. En rejoignant ce syndicat par l'intermédiaire de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, nous proposerons une eau de même qualité mais à un prix plus avantageux, ainsi que de nouveaux services liés à la mise en place de la télérelève des compteurs d'eau. C'est une avancée très positive qui permettra à tous les abonnés de réaliser des économies sur leurs factures d'eau tout en agissant pour l'environnement, en préservant la ressource ».

EN CHIFFRES

700 000 m³ : c'est la quantité d'eau distribuée chaque année, en moyenne, aux 3750 abonnés arnouillois.

160 m³ : c'est la consommation annuelle moyenne par abonné sur Arnouville.

100 % : c'est la quantité d'eau potable distribuée qui provient de l'usine d'Annet-sur-Marne. La sécurisation par les réseaux voisins du Sedif assure le bon fonctionnement de l'alimentation en eau potable de la commune.

90 % : c'est le rendement moyen du réseau de distribution qui sera porté à 92 % dans le cadre du nouveau marché. Des chiffres qui témoignent de la qualité des canalisations et des branchements. La recherche permanente de l'amélioration du rendement du réseau a pour objectif de préserver la ressource dans le contexte actuel de changement climatique.

43 km : c'est la longueur de canalisation qui assure la distribution de l'eau dans la commune. La mise en pression s'effectue par le biais du château d'eau de la rue Marat, dont le réservoir contient en permanence 1000 m³ stockés à 37 mètres du sol. Pour rappel, ce château d'eau appartient à la commune.

12 : c'est le nombre de communes adhérentes au SMAEP TC. Les élus de chacune y sont représentés et prennent part à l'ensemble des décisions.



La salle de spectacle entièrement mise à nu. Seule la charpente d'origine sera, après renforcement, conservée.

ESPACE CHARLES AZNAVOUR

Une réhabilitation conséquente !

Les images parlent d'elles-mêmes : les travaux de réhabilitation et de restructuration de l'Espace Charles Aznavour n'ont rien d'un modeste coup de pinceau. Les différentes entreprises qui s'activent depuis l'été dernier sur le site ont en effet procédé au curage de la structure en béton, afin d'établir un diagnostic très précis de l'état de l'ouvrage avant d'engager sa réhabilitation intégrale.

TOUT À NEUF

Les entreprises procèdent actuellement à la remise à neuf progressive de la salle Garvarentz et de la grande salle : renforcement de certains éléments structurels, traitement de la charpente, isolation thermique et acoustique des murs intérieurs, réorganisation des espaces, remplacement complet des réseaux électriques, mise en place de câblages spécifiques aux moyens scéniques, installation de nouveaux sanitaires et cuisines : bref, un remplacement à neuf de tous les éléments internes de l'équipement. Au chapitre de la performance énergétique, le système de chauffage et de ventilation sera optimisé et complété par une climatisation.



La salle Garvarentz sera agrandie et communiquera directement avec un espace bar. Elle bénéficiera d'un éclairage naturel au moyen de deux larges baies vitrées.

À l'extérieur, les travaux de réfection des toitures commenceront prochainement. Ces dernières seront dotées d'une isolation thermique et acoustique du meilleur niveau. Après remplacement de toutes les ouvertures, les façades des bâtiments seront quant à elle revêtues d'un parement mixte bois et enduit, identique à celui de l'Essentielle.

Le mot de



MATHIEU DOMAN, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

« Ce chantier très spectaculaire a révélé que cette construction, réalisée il y a plus de trente ans, était d'excellente qualité : la structure a très bien résisté à l'usure du temps. Il n'y a pas eu de mauvaises surprises et le planning de cette seconde phase du programme est pour le moment bien respecté, sous la conduite de nos services techniques. Si rien ne vient perturber l'avancement du chantier, l'ouverture au public du nouvel ensemble se fera en septembre 2022. »

Vite lu...

SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO

Les travaux récemment réalisés à l'école Victor Hugo ont permis d'agrandir le parvis situé devant l'accès principal et d'implanter des bornes anti-béliers pour stopper les véhicules. Ces aménagements destinés à améliorer la sécurité tout en facilitant l'accès à l'établissement ont été budgétés à hauteur de 120 000 €. Une subvention de 40 000 € a été allouée à la ville par le Conseil départemental du Val-d'Oise, en raison de l'objectif sécuritaire de l'opération.



TOITURES NEUVES À LA NEF

Une première tranche de travaux de rénovation de la toiture de l'équipement sera réalisée durant l'hiver sur les structures situées aux abords de l'entrée principale, côté parking. La seconde tranche de cette réhabilitation sera réalisée courant 2022.

RUE CLAUDE BIGEL : PLANNING TENU

Les travaux de remise en état de la chaussée et des trottoirs de la rue Claude Bigel devraient débuter en janvier prochain, pour une livraison prévue en mai. Conformément aux souhaits des riverains, l'aménagement de places de stationnement en chicane, sur quatre tronçons, permettra de limiter la vitesse des véhicules. Ce chantier fait suite aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens et à la requalification des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales par le SIAH du Croult et du Petit-Rosne, réalisés ce mois-ci.



A VENIR EN 2022...

- Les travaux d'aménagement du futur poste de police, dans les anciens locaux techniques de La Poste, côté rue Robert Schuman, seront réalisés au 1^{er} semestre 2022,
- Le lancement d'une étude de faisabilité de rénovation, voire de reconstruction, des tribunes du stade Léo Lagrange,
- Le démarrage de la première phase du programme de reconstruction de l'école élémentaire Jean Monnet devrait débuter à l'été 2022.



DOSSIER

UN BUDGET 2022 VOLONTARISTE ET RIGOUREUX

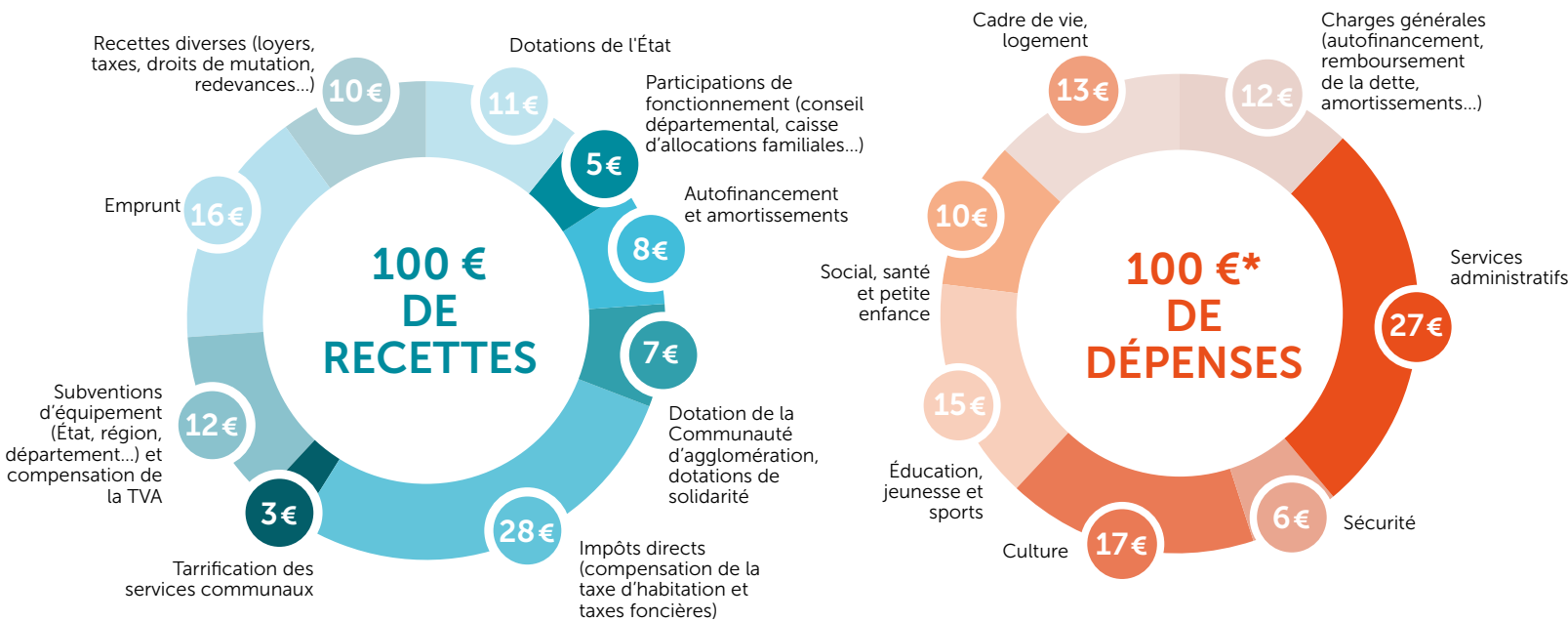
Dans un contexte général de reprise économique, mais également de hausse du coût des énergies et de certaines matières premières, le budget 2022 a été voté le 13 décembre dernier sans augmentation du taux de taxe foncière. Ce budget se caractérise, cette année encore, par une évolution maîtrisée des charges de fonctionnement de la commune ainsi que des investissements principalement consacrés à l'achèvement du programme de modernisation de l'Espace Charles Aznavour.

D'autre part, la ville engagera dès l'année prochaine l'agrandissement des écoles Jean Monnet et Anna Fabre, deux investissements qui seront menés sur plusieurs années pour tenir compte des capacités techniques et financières de la ville et limiter le recours à l'emprunt.

Tout savoir sur le budget 2022 par le biais des chiffres qui comptent :

LES RECETTES & LES DÉPENSES

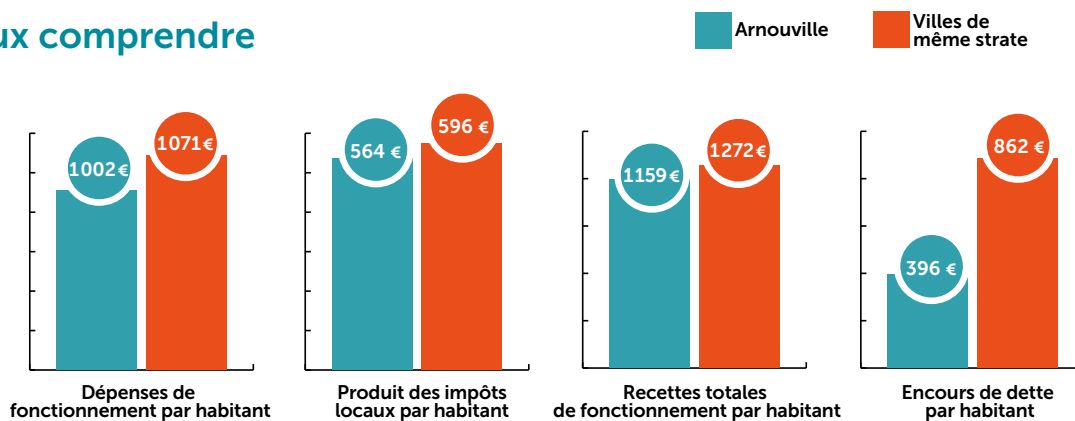
D'où proviennent les recettes du budget de la ville ? Comment sont réparties les dépenses de fonctionnement et d'investissement ? Imaginons que le budget communal représente un total de 100 €. Quels seraient les différentes sources de recettes de la ville et les budgets alloués aux différents secteurs d'intervention ? Réponse en images :



* Ces valeurs intègrent les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour chacune des fonctions communales. Ce principe explique l'importance du budget alloué à la culture, du fait des travaux de modernisation de l'Espace Charles Aznavour. Les valeurs intègrent également les frais de personnel et les dépenses courantes des différents services.

Comparer pour mieux comprendre

Quels sont les niveaux de dépenses et de recettes d'Arnouville comparés aux moyennes des villes de même taille ? Voici quatre indicateurs qui permettent d'évaluer la santé financière de la ville de manière objective, à partir des comptes administratifs des communes publiés sur le site internet du Ministère des finances. Ces chiffres sont ramenés au montant par habitant, pour plus de clarté.





ENTRETIEN AVEC YVELINE MASSON

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES



Vous avez supervisé la préparation du budget 2022 en lien avec vos collègues élus et les services de la ville. Quels sont les principaux objectifs visés pour 2022 ?

Ce budget vise d'abord à préserver le pouvoir d'achat des familles en maintenant un accompagnement bienveillant pour tous, par le biais d'une large gamme de services. En second lieu, nous préservons des marges de manœuvre suffisantes pour réaliser des investissements structurels destinés à renforcer l'attractivité d'Arnouville, en particulier dans le domaine scolaire.

Il y a un an, le budget restait encore marqué par l'impact de la crise sanitaire. Est-ce encore vrai pour 2022 ?

Pour le prochain exercice, eu égard au contexte sanitaire actuel, des incertitudes subsistent, toutefois, nous espérons un retour à la normale, c'est-à-dire un fonctionnement des services à plein régime et la reprise d'un rythme optimal d'investissements. Nous avons anticipé de nouveaux phénomènes susceptibles

d'impacter nos dépenses de fonctionnement, en particulier la hausse des prix des combustibles qui risque de peser sur cet exercice de même que « l'assurance dommages/ouvrage » qu'il nous faudra contracter l'année prochaine pour le projet d'extension de l'école Jean Monnet.

Où en sommes-nous de la réforme de la taxe d'habitation ? Quel est l'impact de cette réforme sur les finances de la ville ?

Cette réforme, je le rappelle, aboutira dans deux ans à la disparition totale de la taxe d'habitation. 73 % des Arnouillois sont désormais totalement exonérés de cet impôt et les 27 % de contribuables les plus aisés ont bénéficié d'une première exonération de 30 % en 2021, jusqu'à la suppression totale en 2023. Financièrement, jusqu'à aujourd'hui, l'État compense intégralement cette perte. Les communes n'ont plus, désormais, qu'un seul levier pour ajuster librement leurs budgets, celui de la taxe foncière. Nous devons par conséquent nous montrer encore plus rigoureux dans nos dépenses de fonctionnement et raisonnables dans nos choix d'investissements.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2022

8,75 millions d'€. C'est le montant total des charges de personnel, soit 60,6 % des dépenses de fonctionnement de la ville. Ce poste est en évolution par rapport à 2021, en raison notamment des revalorisations salariales des fonctionnaires décidées par l'État.

1,5 million d'€. C'est le montant prévisionnel de l'autofinancement qui sera dégagé sur l'exercice 2022. En augmentation de + 5 % par rapport à 2021, cet indicateur est le reflet de la bonne santé financière d'une commune. Il permet effectivement de couvrir le remboursement du capital des emprunts et d'autofinancer les investissements, en limitant le recours à de nouveaux emprunts.

73 %. C'est le pourcentage de contribuables arnouillois qui sont désormais exonérés de la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme nationale de cet impôt, qui disparaîtra totalement à compter de 2023. Les 27 % de contribuables encore assujettis à cet impôt ont bénéficié, cette année, d'une première exonération de 30 %.

- 40 %. C'est la baisse, en dix ans, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la commune. Elle est ainsi passée de 2,18 millions d'euros en 2012 à 1,3 million d'euros en 2022, alors que la population de la ville a augmenté de près de 5 % sur la même période.

4,96 %. C'est la hausse des charges de fonctionnement en 2022 (soit + 198 000 € en valeur). Cette évolution prend en compte l'inflation qui est estimée à plus de 2,5 % sur 2022 ainsi que la hausse des prix des combustibles, ou bien encore diverses dépenses ponctuelles comme celles liées aux primes d'assurances dommages/ouvrage des projets d'agrandissement des écoles Jean Monnet et Anna Fabre.

0 %. C'est le pourcentage d'augmentation de la taxe foncière. C'est le dernier taux d'imposition encore voté par le Conseil municipal, la taxe d'habitation étant désormais un impôt national qui sera totalement supprimé à partir de 2023.

PRÉVISIONS D'INVESTISSEMENTS 2022

> DANS LES ÉCOLES : 963 200 €

- École Jean Monnet : lancement des études du projet de reconstruction.
- École Jean Jaurès : mise en conformité des cloisons et issues de secours.
- École Anna Fabre : lancement des études du projet de réhabilitation.
- Toutes écoles : équipements numériques, tableaux interactifs.
- Toutes écoles : équipement de sécurité anti-intrusions.

> DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 4 698 452 €

- Espace Charles Aznavour : dernière tranche des travaux de modernisation.
- Tous bâtiments : travaux d'entretien divers.
- Tous bâtiments : mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Marché de la gare : rénovation tranche 1.
- Hôtel de ville : réseaux informatiques.
- Maison de la petite enfance : réhabilitation intérieure tranche 1.

> VOIRIE COMMUNALE : 2 133 300 €

- Territoire communal.
- Rue de la Gironde : enfouissement des réseaux.
- Rue Claude Bigel : voirie.
- Territoire communal : réparation des dégâts dus au gel.
- Espace Charles Aznavour : éclairage du parking.
- Nef : création d'une aire de jeux.

> INVESTISSEMENTS DIVERS : 2 180 553 €

- Sécurité : extension du réseau de vidéosurveillance, aménagement du poste de Police municipale.
- Acquisitions foncières.
- Informatique : renouvellement du parc matériel, réseaux, téléphonie.
- Investissements divers.
- Services à la population et action sociale.



2021 : 35 caméras
 2022 : + 10 caméras
 2023 : + 8 caméras
**Total : 53 caméras
 (prévisions)**



SÉCURITÉ

Vidéoprotection : la ville renforce son dispositif

Actuellement doté de trente-cinq caméras, le réseau de vidéoprotection d'Arnouville devrait être prochainement renforcé par l'installation de dix-huit points de surveillance supplémentaires d'ici 2023. Si cet outil est très utile aux forces de l'ordre pour la prévention de la délinquance et la résolution de faits, son utilisation reste strictement encadrée par la loi.

Engagé il y a une vingtaine d'années sous l'égide de l'ancienne Communauté d'agglomération, le déploiement du réseau de vidéoprotection s'est progressivement étendu au fil des ans et n'a cessé, de manière constante, de faire la preuve de son efficacité. Aujourd'hui, les caméras sont positionnées sur plusieurs points stratégiques du territoire communal, offrant un maillage optimal. Elles couvrent par exemple les entrées et sorties de ville ainsi que certains secteurs qui nécessitent une vigilance particulière.

ÉLUCIDER DES AFFAIRES ET SÉCURISER LES INTERVENTIONS

Contrairement à certaines idées reçues, ce dispositif n'est pas destiné à surveiller l'espace public en permanence, mais à disposer d'un outil dissuasif pour prévenir la délinquance. Il est également très efficace pour aider les enquêteurs à identifier et appréhender les auteurs de délits. Les images permettent aussi de mieux organiser une intervention, par exemple en envoyant un nombre d'agents en adéquation avec le besoin réel sur le terrain ou en identifiant des individus déjà connus des services de police.

UN CADRE TRÈS RÉGLEMENTÉ

Si le réseau de caméras permet de disposer de précieux éléments en cas de nécessité, la captation et le visionnage des images ne peuvent se faire que dans un cadre légalement défini. Les caméras ne filment ni les entrées d'immeubles, ni l'intérieur des habitations : un système masque automatiquement les zones privées. L'ensemble du flux vidéo est transmis par fibre optique au Centre de surveillance urbaine intercommunal (CSUI)

de Sarcelles, seul habilité à conserver les enregistrements, sur une durée de quinze jours maximum, excepté en cas d'enquête judiciaire. Au-delà, les vidéos sont automatiquement détruites.

53 POINTS DE SURVEILLANCE D'ICI 2023

La ville projette l'arrivée de nouvelles caméras qui serviront à compléter le réseau

existant. Dix points de surveillance supplémentaires seront en effet installés sur le territoire communal en 2022, autour du futur poste de police et de l'hôtel de ville, avenue de Choiseul, rue de Trouville et avenue Henri Barbusse. Courant 2023, huit autres caméras devraient compléter le dispositif.

QUESTIONS À ROMUALD SERVA

Conseiller municipal délégué à la sécurité publique et à la vidéoprotection



Quelle est l'importance de la vidéoprotection à Arnouville ?

Nous disposons d'un réseau performant qui couvre la quasi-totalité du territoire et tout particulièrement les axes de circulation les plus stratégiques tels que les entrées et sorties de ville ainsi que les secteurs où des problèmes de nuisances, de trafics ou d'incivilités sont régulièrement signalés.

L'efficacité du dispositif est-elle au rendez-vous ?

L'an passé, 60 % des faits déclarés ont pu être élucidés grâce aux images enregistrées. Les policiers le confirment, la vidéoprotection ne règle pas tous les problèmes, mais elle constitue un allié précieux au service des enquêteurs. Elle a une réelle incidence sur la délinquance, en faisant particulièrement baisser le nombre de cambriolages. C'est également un moyen très performant pour identifier les auteurs de grands délits routiers, grâce au maillage de caméras qui couvre l'ensemble des communes voisines.

À l'avenir, comment souhaitez-vous faire évoluer cet outil ?

Le nombre de caméras de vidéoprotection à Arnouville va être amené à croître. L'objectif est de mieux couvrir les zones où les riverains nous signalent des faits d'incivilité et de trafic. La ville souhaite également s'équiper de dispositifs plus techniques et plus modernes, délivrant notamment une meilleure qualité d'image en vision nocturne. A noter que les caméras qui couvrent le territoire sont dédiées à la protection de la population. D'un point de vue technique, il est impossible de les utiliser pour de la verbalisation.

RENCONTRES DE QUARTIER

Les Arnouvillois impliqués dans la vie communale

Le cycle des rencontres de quartier vient de se clôturer. Six réunions ont rythmé les mois de novembre et décembre, à la satisfaction des habitants. Ces derniers ont ainsi pu exprimer leurs préoccupations et leurs attentes concernant leur quartier mais aussi la ville.

Après l'annulation des rencontres de quartier 2020 suite au contexte sanitaire, les Arnouvillois ont, cette année, répondu présents. Ils n'étaient pas moins de cinquante à chacune des réunions, confirmant leur intérêt pour ces moments d'échange direct avec le Maire et les élus. Retour sur les principaux sujets évoqués et sur les réponses apportées.

LA VITESSE ET LE STATIONNEMENT DES AUTOMOBILISTES

Les participants aux réunions ont tous souligné l'imprudence grandissante des automobilistes et les manquements réguliers au Code de la route. Face à ce constat, Monsieur le Maire a demandé aux services techniques de développer le stationnement en chicane, solution efficace contre les excès de vitesse. Certains changements seront également opérés sur la chaussée, avec par exemple la pose de panneaux "stop" et "céder le passage".

Pour lutter contre le non-respect des zones bleues, la municipalité a envisagé d'équiper divers parkings d'horodateurs, avec la première demi-heure gratuite, afin de garantir la rotation des véhicules tout en ne nuisant pas aux clients des différents commerces. En parallèle, la Police municipale continue d'effectuer ses rondes, avec une verbalisation plus accrue dans les zones soulignées lors des réunions. Pour information, les camionnettes ne sont pas considérées comme des poids-lourds : elles peuvent donc stationner librement sur les emplacements matérialisés.

Enfin, les parents des enfants fréquentant les écoles Jean Jaurès et Charles Perrault ont reçu un flyer, les sensibilisant à la prudence et au stationnement sur les parkings situés aux abords des établissements, suite aux signalements des enseignants et parents d'élèves des structures concernées.

LE FONCTIONNEMENT D'ARNOUSIGNAL

Certains questionnements ont été émis quant à l'application Arnousignal. Ce dis-



Réunion de quartier Beauséjour, le 16 novembre.

positif permet, en temps réel, de transmettre une information à la mairie relative au cadre de vie. Les données sont envoyées directement au secrétariat général qui les traite sur les horaires d'ouverture de l'hôtel de ville et les transmet aux services compétents.

L'ENTRETIEN DES ARBRES

Plusieurs habitants ont souligné les nuisances provoquées par les arbres présents sur le domaine public : le manque d'éclairage de la chaussée, la détérioration des trottoirs causée par les racines, la présence de sève sur les voitures ou encore la quantité de feuilles mortes. Monsieur le Maire a rappelé que la municipalité avait à cœur d'avoir une ville verte, composée de nombreux arbres. Cependant, dès qu'une chaussée est rénovée, le sujet des arbres est pris en compte. Certains sont retirés puis remplacés, par des espèces plus adaptées aux contraintes des villes (racines non invasives, feuilles persistantes...). Concernant l'élagage, il est réalisé tous les deux ans sur les arbres qui appartiennent au domaine public. L'entretien de ceux situés sur le domaine privé revient aux habitants. Enfin, le ramassage des feuilles mortes est également soumis à la responsabilité des riverains, qui sont régulièrement épaulés par l'action des services techniques.

LA PRÉSENCE DE RATS

Face à la présence de rats sur l'espace public, la ville a fait appel à une société de dératisation, qui vient de clôturer sa tournée. Pour rappel, les habitants peuvent se rendre en mairie pour retirer des sachets de raticide s'ils en ont besoin.

PROPRETÉ DE LA CHAUSSÉE ET DES TROTTOIRS

Les participants ont soulevé le problème d'entretien de certaines portions de la chaussée et de trottoirs. Sur demande de la municipalité, la Police municipale a sensibilisé les commerçants au ramassage des mégots devant leurs locaux. Au rond-point du Christ, l'entreprise locale s'est engagée à nettoyer les roues de ses véhicules, avant toute sortie. Concernant le ramassage des ordures ménagères, rendez-vous en page suivante.

NUISANCES AU QUARTIER DE LA GARE

Les nuisances liées au trafic de cigarettes de contrebande ont fait l'objet de diverses discussions. L'occasion pour Monsieur le Maire de détailler les résultats obtenus grâce aux actions conjointes de la Police nationale et de la Police municipale. « C'est une action de longue haleine sur laquelle nous ne lâcherons rien. 16 665 paquets ont été saisis depuis le 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la mi-décembre, pour une valeur de 66 660 € », a affirmé Pascal Doll.

DIALOGUER, C'EST TOUTE L'ANNÉE

Il n'est pas nécessaire d'attendre les rencontres de quartier pour faire part à Monsieur le Maire de problèmes rencontrés sur la commune. Pascal Doll l'a rappelé à plusieurs reprises : « La porte de mon bureau est toujours ouverte, il suffit de prendre rendez-vous pour me faire part d'une difficulté ou d'une demande. Je m'efforce toujours de me rendre disponible pour être à l'écoute des Arnouvillois ».

> Prise de rendez-vous : 01 30 11 16 16.



Réunion de quartier du Vieux-Pays, le 9 novembre.



GESTION DES DÉCHETS

Le Sigidurs en questions... et en réponses

Au cœur des politiques intercommunales de gestion des déchets ménagers, le Sigidurs vient de publier son rapport d'activité qui confirme une légère progression des volumes collectés et valorisés sur le territoire. Ce qu'il faut retenir...

QUEL EST LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LE SIGIDURS ?

59 communes ont délégué au Sigidurs la collecte et le traitement des déchets ménagers par l'intermédiaire de trois communautés de communes et d'agglomération, dont celle de Roissy Pays de France (CARPF).

Cet ensemble regroupe 415 000 habitants du Val-d'Oise, mais également la population des communes du Nord de la Seine-et-Marne rattachées à la CARPF.

QUEL EST LE BUDGET DU SIGIDURS ?

43,6 millions d'euros : c'est le budget de fonctionnement du Sigidurs en 2020, qui avait toutefois enregistré une baisse de -18,3 % par rapport à 2019, en partie dû aux conséquences de la crise sanitaire. Ces dépenses ont peu évolué au cours des

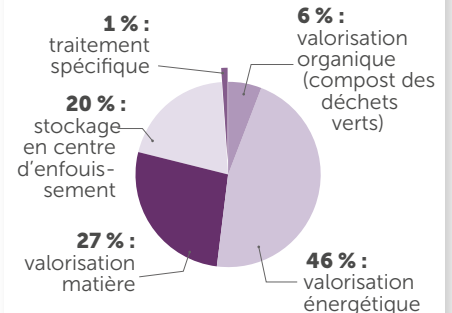
années récentes (moins de 1%), traduisant une maîtrise des coûts de traitement et de collecte des déchets ménagers. Le Sigidurs a par ailleurs investi 4,9 millions d'euros pour moderniser ses installations de traitement comme le centre de tri et l'usine de valorisation énergétique de Sarcelles.

QUELS SONT LES VOLUMES TRAITÉS ET COLLECTÉS ?

Au total, le Sigidurs a traité 233 886 tonnes de déchets en 2020 dont 123 253 tonnes pour les seules ordures ménagères soit une moyenne de 564 kilos par habitant, tous types de déchets et de provenance confondus. Face à ce chiffre conséquent, le tri est une véritable solution.

QUELLES SONT LES FILIÈRES DE VALORISATION DES DÉCHETS ?

79 % des déchets sont désormais recyclés ou valorisés, la part non recyclable étant traitée dans des centres d'enfouissement agréés.



QUELQUES CHIFFRES

215 171 bacs de collecte dans les 59 communes desservies.

170 000 tonnes de déchets valorisées annuellement par le Centre de valorisation énergétique de Sarcelles.

15 700 tonnes d'emballages et papiers recyclables traitées annuellement au centre de tri de Sarcelles.

4 500 tonnes de verre collectées et recyclées chaque année.

7 896 autocollants stop-pub distribués (augmentation de + 55 %).

52 classes et 1365 élèves sensibilisés au tri des déchets.

20 tonnes de compost distribuées lors des semaines du jardin durable.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : MISE EN PLACE DU NOUVEAU FONCTIONNEMENT

De nombreux Amouillois ont exprimé leur mécontentement après la réduction, en juin dernier, du nombre de collectes des déchets ménagers. « Suite à cela, nous avons pris rendez-vous avec le Sigidurs pour faire remonter les remarques des administrés et trouver des solutions aux problèmes rencontrés » témoigne le Maire, Pascal Doll. Le rythme de deux collectes hebdomadaires a toutefois été maintenu dans les quartiers les plus commerçants, où les volumes d'ordures ménagères sont bien plus importants que dans les secteurs résidentiels. Dans ces derniers, il subsiste des difficultés ponctuelles, généralement traitées au cas par cas par les services du Sigidurs.





SPORT À L'ÉCOLE

Retrouvez la vidéo de l'événement sur Facebook et YouTube :

SCANNEZ LE QR CODE

Retour en pleine forme pour les brevets sportifs

C'est l'un des grands rendez-vous traditionnels de l'année scolaire : depuis plus de vingt ans, les brevets sportifs rassemblent enseignants et écoliers sur le stade Léo Lagrange, pour valoriser l'effort physique et l'esprit de compétition.

Des enfants par centaine, courant, sautant ou s'initiant au lancer de poids autour de la pelouse du stade Léo Lagrange : les traditionnels brevets sportifs ont fait leur retour, pour le plus grand bonheur des écoliers. 1655 élèves scolarisés en élémentaire ainsi qu'en grande section de maternelle se sont succédés sur six demi-journées, réparties sur trois vendredis consécutifs. Une manière de garantir à la fois de parfaites conditions d'encadrement et un respect strict des protocoles sanitaires.

L'ATHLÉTISME POUR TOUS

Sous l'égide du service des sports, épaulé par les enseignants et les animateurs de la commune, les participants ont pris part à des épreuves de lancer de poids, de

sprint, de saut en hauteur et en longueur. Un défi relevé avec enthousiasme par les enfants qui défendaient les couleurs de leur école en essayant de récolter un maximum de points pour remporter les trophées mis en jeu, dans un esprit de compétition bienveillant et amical. Tous les concurrents sont repartis avec un diplôme et une médaille venant couronner leurs efforts. Au-delà de l'aspect sportif, ce moment convivial a permis aux élèves des différents établissements de la commune de se rencontrer.

GAGNER POUR LE COLLECTIF

Du côté des participants, cette occasion de sortir des salles de classe afin de se dépenser en plein air est toujours très appréciée. « Ça me plaît parce qu'il y a l'esprit d'équipe et que j'aime bien faire du sport », explique par exemple Gianni, élève de CM2 de l'école Danielle Casanova. L'enthousiasme est également de mise chez les professeurs : « Cet événement rassemble

les enfants autour d'un projet collectif, avec l'objectif de donner le meilleur d'eux-mêmes pour la classe », souligne Alexia Maupomé, enseignante de l'école Victor Hugo.

Le mot de



TONY FIDAN, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AU SPORT

« Le concept des brevets sportifs est de réunir les enfants autour

d'épreuves sportives. L'événement nécessite une organisation importante, rendue possible grâce aux enseignants et animateurs encadrants, sous la coordination du service des sports. »

JOËL DELCAMBRE, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES



« Il est important pour les enfants de pratiquer une activité physique et sportive. Cette manifestation leur permet de se rendre sur le stade et de s'initier à l'athlétisme. Preuve de l'intérêt de cet événement : la visite du conseiller pédagogique qui a souligné à quel point il est important, dans cette circonscription, que les écoliers participent à de telles activités. »





NE MANQUEZ PAS...

Palette d'artistes s'expose en ville

Pour la deuxième année consécutive, l'art s'exposera hors les murs dans le cadre de l'édition 2022 de « Palette d'artistes » sur le thème « Avatars et métamorphoses ». Ce rendez-vous très prisé des artistes et amateurs de belles œuvres rassemblera une sélection de peintures, gravures, sculptures, dessins et autres photographies réalisés par des artistes amateurs ou plus confirmés de la région. Autant de créations que le public pourra découvrir pendant un mois, à travers une exposition de reproductions en grand format qui seront exposées en plein air, dans les différents quartiers de la commune. Elles seront complétées par de spectaculaires créations en direct, à l'Espace Fontaine. Les scolaires seront une nouvelle fois invités à s'initier à une discipline artistique aux côtés d'artistes professionnels. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles d'Arnouville découvriront par exemple la création de bandes dessinées avec l'artiste Christophe Hoyas.

**DU 5 FÉVRIER AU 6 MARS 2022
RENSEIGNEMENTS AU 01 34 45 97 19**

LE PLEIN DE STAGES ET D'EXPOSITIONS À L'ESPACE FONTAINE

Le début de l'année 2022 sera ponctué par plusieurs ateliers créatifs organisés à l'Espace Fontaine. Plusieurs cycles de stages sont programmés :

- **Cuisson Raku** avec la possibilité de sculpter librement vos créations le mardi 22 mars, avant de les émailler le mardi 5 avril et de les cuire le samedi 9 avril.
- **Stage céramique**, les mardis 4 janvier et 8 mars (modelage), ainsi que les mardis 18 janvier et 29 mars (émaillage et cuisson) pour créer vos œuvres librement.
- **Stage "petit tableau"** le mardi 1^{er} février (modelage) et le mardi 15 février (émaillage et cuisson).

Informations et inscriptions auprès de Véronique Ganhao au 0676322504 ou vjana@hotmail.fr.



L'espace Fontaine accueillera également plusieurs expositions d'artistes confirmés. Rendez-vous du samedi 15 janvier au dimanche 23 janvier pour découvrir les sculptures et masques de Pierre Ernandorena, du samedi 5 au dimanche 13 février pour contempler les sculptures, gravures et pastels d'Ani Dilanian, et du mercredi 9 au dimanche 20 mars pour apprécier les peintures de Christiane Jumeaucourt.

SPECTACLES JEUNE PUBLIC : TOUT UN PROGRAMME

Avec dix spectacles, expositions et animations dédiés aux enfants et adolescents, la saison culturelle 2021-2022 réserve une place de choix à la jeunesse. Une proposition pour tous les âges :

- **dès 18 mois avec le spectacle "Debout, de bois"(1)**, programmé les mercredi 16 et jeudi 17 mars à la Maison de la petite enfance.
- **à partir de 6 ans dans le cadre des séances de contes** narrés à la médiathèque les samedis 8 janvier, "Rosa Lou" (2) et 12 février, "Ming Lo déplace la montagne".
- **pour les écoliers de CM1 et CM2 avec "La folle histoire de France" (3)** le vendredi 21 janvier, tandis que les élèves des maternelles seront conviés à découvrir "Pezzettino", un mini-opéra qui fera autant le plaisir de leurs yeux que de leurs oreilles du lundi 24 au vendredi 28 janvier. Les CP, CE1 et CE2 ne seront pas oubliés avec la pièce de théâtre "Ne tirez pas sur le scarabée" (4), qui les plongera dans un polar mettant en scène... des insectes !

À noter que les séances scolaires sont ouvertes à l'ensemble des spectateurs.



UNE NUIT DE LA LECTURE, POUR LE PLAISIR DES MOTS ET DES IMAGES

Le samedi 22 janvier, la médiathèque organisera sa traditionnelle « Nuit de la lecture » avec deux rendez-vous à retenir. Dès 16h, le public pourra découvrir le spectacle « UP ! UP ! UP » par Christophe Bonzom. Au programme, une lecture de livres animés, munis de divers systèmes de tirettes ou languettes, dont les pages sont parfois en relief ou à volet. Effet de surprise garanti ! À partir de 19h, les bibliothécaires prendront le relais avec les incontournables lectures à voix haute de textes spécialement sélectionnés parmi les ouvrages de la médiathèque.

> Vous souhaitez faire partager vos propres lectures ? N'hésitez pas à vous inscrire au 01 39 85 39 96.



Le meilleur de vos sorties

08//01

17h / Médiathèque
ROSA LOU

Une réinterprétation haute en couleur du conte du Petit chaperon rouge par Sophie Verdier. Partez à la découverte de l'histoire de Rosa, spécialiste du maniement de parapluie, pour une redécouverte riche en mouvements.

📍 **Entrée libre sur inscription au 01 39 85 39 96.**



21//01

20h45 / Salle l'Essentielle
LA FOLLE HISTOIRE DE FRANCE

Une plongée savante et burlesque dans l'histoire de France portée par deux comédiens de talent. Le public sera projeté dans une salle de classe le temps d'une heure de colle. Drôle et instructif !

📍 **Renseignements et réservations au 01 34 45 97 19. Tarif unique : 7 €.**
À partir de 8 ans.



05//02

20h / Salle l'Essentielle
CONCERT JAZZ

L'atelier jazz du conservatoire partagera la scène avec l'ensemble de jazz de l'armée de l'air et de l'espace pour un concert exceptionnel.

📍 **Entrée libre sur inscription au 01 34 45 97 12 ou conservatoirearnouville95@gmail.com**

12//02

17h / Médiathèque
MING LO DÉPLACE LA MONTAGNE

Le comédien Frédéric Baron nous apprend l'importance de la persévérance et la notion de justice à travers des contes ancestraux chinois et de l'histoire de Ming Lo et de sa femme.

📍 **Entrée libre sur inscription au 01 39 85 39 96. À partir de 4 ans.**



18//03

20h45 / Salle l'Essentielle
LADANIVA

Dans le cadre du Passworld Festival, découvrez l'univers de Ladaniva, entre folk arménien, mélodies et rythmes traditionnels d'ailleurs (maloya, reggae, balkaniques, africains, arabes...).

📍 **Renseignements et réservations au 01 34 45 97 19. Tarif unique : 7 €.**





PORTRAIT

Le Père Noël

Des millions d'enfants l'attendent chaque année avec impatience, partout dans le monde. Mais le Père Noël, le vrai, reste l'un des personnages les plus secrets de la planète. Arnouville Magazine l'a rencontré quelques semaines avant sa tournée, pour en savoir un peu plus sur lui. Une rencontre féerique, sous les aurores boréales de Laponie.



Entretien

// Père Noël, on en sait peu sur vous. Où habitez-vous, quel âge avez-vous ?

On me pose très souvent cette question et je tiens, depuis le fond des âges, à être discret sur mon histoire. Mon plus lointain ancêtre est Saint-Nicolas de Myre, né en 270 après Jésus Christ, que l'on fête le 6 décembre. La légende de Saint-Nicolas s'est ensuite propagée en France et dans le nord de l'Europe : il se disait qu'il descendait dans les chaumières dans la nuit du 5 au 6 décembre pour offrir des cadeaux aux enfants sages. Mes ancêtres se sont ensuite déplacés aux États-Unis. Les Chrétiens ont décidé que je visiterai les maisons dans la nuit du 24 au 25 décembre, pour célébrer la naissance d'un merveilleux enfant, le petit Jésus. Ma maison est située quelque part dans la froide région de Laponie, sous les leurs des aurores boréales. Ne m'en demandez pas plus, je ne dévoilerai jamais son emplacement. Quant à mon âge... heu, je ne sais plus exactement...

// D'où vient la couleur rouge de votre tunique ?

En arrivant aux États-Unis, j'ai goûté une boisson pétillante dont la bouteille était ornée d'une étiquette marquée d'un très beau rouge vif. J'ai adopté la couleur qui s'accorde harmonieusement à l'éternelle couleur verte des beaux sapins de nos forêts. Quant à la tunique, elle est parfaite pour ma mission, accomplie dans le froid de cette longue nuit d'hiver. Elle est faite d'un tissu dont je suis seul à connaître la composition et qui me permet de me faufiler partout, même dans les cheminées, sans la moindre salissure. Malheureusement, il y a de moins en moins de cheminées dont j'aime tant l'odeur de bois brûlé et la douce chaleur. J'ai désormais une clé qui ouvre toutes les portes du monde et les codes de toutes les alarmes, pour ne réveiller personne. Je détiens d'ailleurs une lampe magique, qui efface la mémoire de ceux qui me surprennent lorsque je distribue les cadeaux !

Je ne regarde que ce qu'il y a au fond du cœur des enfants, d'où qu'ils viennent.

// Comment faites-vous pour distribuer autant de cadeaux en une seule nuit, aux quatre coins du monde ?

On me pose la question, et ce depuis des siècles. C'est le secret le mieux gardé de l'univers : celui de la lumière, avec laquelle je voyage en trompant l'espace et le temps. À une telle vitesse, le temps s'arrête, ce qui me laisse tout le temps. Vous comprenez ? J'ai expliqué cela, il y a plus de cent ans, à un grand scientifique qui s'appelait Albert Einstein, un grand enfant celui-là, si rare de nos jours. Il avait bien compris le principe, mais n'a jamais trouvé la solution pour m'accompagner dans mes voyages et aller puiser l'énergie des étoiles. Mais oubliez un peu tout cela, et souciez-vous plutôt de ne plus abîmer cette extraordinaire planète qu'est la Terre. Elle nous appartient, à tous, et je compte sur vous pour la préserver.

// Vous connaissez les enfants d'Arnouville ?

Tous, sans exception. Je suis le Père Noël, je vois tout, je sais tout, mais je ne regarde que ce qu'il y a au fond de leur cœur, d'où qu'ils viennent. Les enfants d'Arnouville, comme tous les enfants du monde, sont les plus généreux. Ils offrent tant de bonheur à leurs familles. Je viens simplement les récompenser pour la joie qu'ils portent en eux et parfois les reconforter pour les malheurs et les injustices qu'ils subissent. Il n'y a plus que quelques jours à attendre avant que je sillonne les rues illuminées d'Arnouville. Là-bas, mon grand plaisir est de voir les décorations que les écoliers ont réalisé pour célébrer ma venue. Je me sens attendu dans cette ville, aux maisons tranquilles, situées près de cette jolie fontaine où mes rennes aiment tant se désaltérer. Mais chut, c'est un secret : ne le dites à personne et surtout pas à Monsieur le Maire...

LETTRÉ AU PÈRE NOËL

Les élèves arnouillois, en classe de petite section jusqu'en CE2, ont reçu une lettre de la municipalité, leur permettant d'écrire au Père Noël. Nombreux sont ceux à avoir glissé, dans la boîte aux lettres de la mairie, la liste de leurs plus grands souhaits, ainsi que des secrets adressés au Père Noël. Une réponse leur sera très bientôt apportée...



L'expression des groupes politiques

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

UNE ANNÉE DIFFICILE S'ACHÈVE

Nous arrivons maintenant au terme d'une deuxième année affectée par la pandémie de Covid 19 et nous espérons que les efforts consentis depuis 2 ans par les Français porteront enfin leur fruit vers une reprise de vie quasi normale. Le taux de mortalité de cette pandémie est de 0.5 % et souhaitons que ce pourcentage reste le plus bas possible pour cette nouvelle année.

Les manifestations festives de fin d'année sont toutes annulées par prudence et entraîne l'isolement notamment des anciens. Dans ce même temps on observe une grande générosité et entraide envers les plus isolés et les plus fragiles. Cet élan de solidarité mené par des associations arnouilloise fait chaud au cœur.

Durant cette période, les associations ont dû s'adapter et elles reprennent doucement leurs activités sportives et culturelles préservant ainsi les rencontres et la joie de vivre ensemble.

Le groupe de la minorité se placera toujours résolument dans une optique d'opposition constructive en acceptant de participer aux concertations et manifestations organisées par la municipalité. Nous porterons la voix des arnouillois qui nous ont témoigné leur confiance en mars 2020, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont rejoint et qui attendent d'autres perspectives pour l'avenir.

Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Puisse cette nouvelle année 2022 être sous le signe de la liberté et de la paix avec un enthousiasme retrouvé.

DIVERS GAUCHE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE

Marie-Christine Jalladaud,
06 24 71 50 52 - mcjalladaud@arnouville95.org

RASSEMBLEMENT NATIONAL ARNOUVILLE MÉRITE MIEUX

David Diril
06 18 91 97 14 - ddiril@arnouville95.org

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Les élus du groupe majoritaire « Réussir Arnouville » vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année, en espérant que vous profiterez pleinement de ces deux semaines de pause pour partager joie et amitié avec vos familles, vos enfants et vos proches.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités pour vous protéger et protéger les autres des risques toujours très vifs de l'épidémie de Covid 19. Depuis près de deux ans, les consignes à respecter sont diffusées en permanence dans tous les médias. Vous les connaissez, il suffit de les appliquer pour se tenir à l'écart de cette menace.

Nous regrettons vivement d'avoir dû, par précaution, annuler certains événements qui auraient pu favoriser la transmission du virus. Ainsi, le repas des retraités, la traditionnelle cérémonie des vœux aux bénévoles et aux forces vives de la ville n'auront pas lieu pour la deuxième année consécutive. En revanche, nous maintenons pour l'instant la programmation des spectacles et animations de la saison culturelle, grâce au passe sanitaire et au port du masque.

La motivation de ces décisions est simple : le repas des retraités ou la cérémonie d'échange de vœux auraient conduit les participants à ôter leur masque pour manger, multipliant fortement les risques de contamination. Les élus de la majorité municipale, avec le soutien constructif de leurs collègues des groupes minoritaires, agissent toujours avec bon sens et dans le strict respect des protocoles sanitaires, aussi longtemps que durera cette crise.

L'année 2021 qui vient de s'écouler nous a permis de progresser sur les nombreux projets qui seront mis en œuvre dès l'année 2022 : modernisation de l'Espace Charles Aznavour, extension des écoles Jean Monnet et Anna Fabre, création d'un nouveau poste de Police municipale, lancement des premières études et acquisitions foncières pour le grand projet de restructuration du quartier de la gare. La feuille de route de cette première moitié de mandat municipal est respectée, nos engagements seront tenus.

Revenons par ailleurs, en quelques lignes, sur les récentes rencontres de quartier qui ont permis de rétablir un contact direct avec les habitants de nos six quartiers.

De nombreuses demandes, directement liées à la vie quotidienne, ont été ou seront traitées avec sérieux par les services de la ville. Les participants à ces réunions ont tous reçu un courrier précis, détaillant les mesures prises en réponse aux attentes des riverains. Tous les services municipaux sont mobilisés pour agir.

Malheureusement, face aux incivilités de toutes natures et face à la dégradation très nette du comportement de certains automobilistes que nous déplorons autant que vous, les moyens d'action de la ville restent financièrement et légalement limités. Mais une chose est claire : nos policiers municipaux ont reçu des consignes de fermeté très claires pour sanctionner les infractions au Code de la route et les incivilités manifestes. Pascal Doll se montre également très exigeant auprès du Commissariat de Gonesse pour que notre commune bénéficie du même niveau de protection que les grands ensembles des alentours.

2022 sera une année électorale majeure avec l'élection présidentielle et les élections législatives. Ce sera l'occasion, pour les électeurs, de toutes sensibilités politiques, de choisir parmi des candidats et surtout des programmes d'action. Voter, c'est décider. La voix des puissants aura strictement le même poids que la voix des plus modestes. En démocratie, c'est le nombre qui fait la différence, jamais l'abstention.

Nous vous renouvelons nos meilleurs souhaits en cette fin d'année 2021 et vous formulons, de manière anticipée, nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2022.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

Août 2021

Affou MEITE, Delal TONLAK, Amanat KAUR SINGH, Alèna BONNIFET, Soulayman MUHAMMAD, Malik GUIDJI, Assya MUSTAFA, Naïm BOUHOUT, Tasnime DJERAD, Léona ANAR, Saja IDOULI, Ismail TARIQ, Doudly TOUREAU, Gabriel ERMAGAN, Mikail ALICIGUZEL, Emmy KOMANDIAN.

Septembre 2021

Hargun SANDHU, Mahdy ATTAR, Lyana MEBARKI, Thayra SOARES SANCHES, Dhanwin PANCHALINGAM, Anaya ASLAM, Angèle DUMAND.

Octobre 2021

Lilian MONLOUIS, Gurnaaz HARVINDER SINGH, Élina POLAT, Karim ZIDANI, Tiago EKMEKTCHIAN, Keissy DESIR, Arya CANISEN, Menessa AKBALIK, Almaz HANIFA, Aleyna NAEEM, Wassim BEN DAOUD, Eloan PINEL-FEREOLO.

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Août 2021

Eric OREGLIA et Paula DE ALMEIDA ABRANTES DA CRUZ.

Septembre 2021

Walat ASLAN et Hevi USTUNER.
Emrah BINGOL et Rojda EZEN.

Octobre 2021

Antoine VILIEZ et Valentine BRISSON.
Vincent BOLATOGLU et Dimitra KUSOGLU.
Ali PINARBASI et Dilara ILTEMIS.
Emrah CIMEN et Aysegül ÇETIN.
Thierry TOFIL et Cline MEFO DEMPOWO.

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Août 2021

Kulwinder SINGH, Claude JACQUES, Suzanne BELCONDE, Pierre GOUSSU, Guy SANTERRE, Laura DEMIRCIOGLU, Pierre FRULEUX, Eustache JEAN-WOLDEMAR, Nurettin YILMAZ, Yvon LE BASTARD, Monique MIGNARD.

Septembre 2021

Jean BRUYER.

Octobre 2021

Nicole SIBILEAU, Edouard TASCI, Thanh NGUYEN, Alain DUCHATEAU, Robert CZECHOWSKI-WALEK, et Marc DOMINGUEZ.

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.



Rond-point Léo Lagrange : école maternelle Anna Fabre



Parvis Victor Hugo : accueil pré et post scolaire Victor Hugo



Rond-point de la République (Fontaine) : école maternelle Claude Demange et crèche des Augustines



Rond-point Miltenberg : école maternelle Victor Hugo



Rond-point du 19 mars 1962 : école maternelle Charles Perrault

Bravo aux enfants des écoles et accueils de loisirs qui ont créé de magnifiques décors de fête pour nos ronds-points...